

Référentiel technico-économique SYSTÈMES BOVINS-VIANDE Conjoncture 2016

La filière bovins-viande repose sur différents types de systèmes d'exploitation avec ou sans diversification végétale et animale. Ils s'organisent tous autour d'un réseau coopératif de commercialisation : la Sicarévia. Le Réseau de Références de La Réunion est composé d'une vingtaine de fermes avec quatre types de système d'exploitation, représentatifs de la diversité existante dans la filière et présentant un potentiel de développement :

1. les Naisseur Spécialisés (NS),
2. les Naisseur avec Diversification Végétale (NDV) avec de la pomme de terre,
3. les Naisseur Engraisseurs (NE),
4. les ENGraisseur mâles (ENGm) diversifiés avec la culture de canne à sucre.

Les données recueillies régulièrement, grâce à la participation active des éleveurs, permettent de constituer des références technico-économiques servant de support aux éleveurs (nouveaux ou déjà en place) et aux orientations des politiques publiques.

La Chambre d'Agriculture de La Réunion est le maître d'œuvre local de cette action du POSEI France, avec l'appui de la coopérative Sicarévia pour la validation des données. Au niveau national, l'Institut de l'Élevage soutient et valide les travaux du Réseau.

TYPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE

	Naisseur Spécialisé (NS)	Naisseur avec Diversification Végétale (NDV)	Naisseur Engraisseur (NE)	ENGraisseur de mâles (ENGm)
UMO	1,5	1,8	2,5	1,5
SAU (ha)	40	17	60	7
SFP (ha)	40	16	60	2
Cultures de vente	---	pomme de terre	---	canne à sucre
Cheptel de vaches-mères	45	22	65	---
Race	limousine	limousine	limousine	mixte (34 et 39)
Taux de renouvellement	15%	15%	15%	100%
Animaux engraisés	---	---	48	25





A partir des résultats technico-économiques du suivi des fermes des différents types de systèmes d'exploitation du Réseau de Références en Élevage, deux modèles de niveau de fonctionnement et de résultats sont définis : l'Exploitation Standard (ES) et le Cas-Type Objectif (CTO), tous deux représentatifs du fonctionnement cohérent de l'exploitation, en rythme de croisière.

Le **Cas-Type Objectif (CTO)** correspond à la situation d'un élevage performant, soit la moyenne haute (tiers supérieur) des données technico-économiques des élevages de ce type. Les résultats sont confortés par les données des fermes suivies et l'expertise des conseillers. Le CTO sert de référence comme objectif d'optimisation sur le moyen terme.

L'**Exploitation Standard (ES)** est représentative de la moyenne des exploitations de ce type. Ses données techniques et économiques sont positionnées selon des bases de données plus larges et l'expertise filière. L'ES sert de référence pour une installation sur le court terme.

Les données présentées dans ce référentiel sont celles du Cas-Type Objectif (CTO). Les résultats économiques des 2 niveaux de fonctionnement et de performances sont présentés en page 8 pour chacun des 4 systèmes d'exploitation.

Domaines de validité

Naisseur Spécialisé (NS)

SAU de 35 à 50 ha - 30 à 50 VA - I à 2 UMO
 Chargement de 1,5 à 2 UGB/ha
 Productivité numérique de 0,80 à 0,95

Naisseur avec Diversification Végétale (NDV)

SAU de 8 à 20 ha - 15 à 30 VA - I à 2 UMO
 Chargement de 1,7 à 2,7 UGB/ha
 Productivité numérique de 0,70 à 0,80

Naisseur Engraisseur (NE)

SAU de 45 à 70 ha - 60 à 80 VA - 2 à 3 UMO
 Chargement de 1,5 à 2,5 UGB/ha
 Productivité numérique de 0,77 à 0,90

ENGraisseur de mâles (ENGm) avec canne à sucre

SAU de 2 à 7 ha dont 2 ha de SFP minimum
 1 UMO – 25 places à l'année

POIDS ET PRIX DE VENTE 2016

(Source Sicarevia)

Ces prix moyens correspondent à la grille de paiement SICAREVIA. Par conséquent, les aides Modulation, FODEBO et Soutien Qualité ne sont pas incluses ; la cotisation interprofessionnelle n'est pas déduite (voir détail pages 4 et 5).

Naisseurs Spécialisés (NS)	Poids moyen	Prix moyen
Maigre	en vif	par kg vif
Broutard femelle	260 kg	3,29 €
Broutard mâle	290 kg	4,46 €
Boucherie	en carcasse	par kg carcasse
Réforme	300 kg	4,37 €
Reproduction	en vif	par tête
Broutard femelle	300 kg	1 400 €

Naisseurs avec Diversification Végétale (NDV)	Poids moyen	Prix moyen
Maigre	en vif	par kg vif
Broutard femelle	250 kg	3,29 €
Broutard mâle	260 kg	4,60 €
Boucherie	en carcasse	par kg carcasse
Réforme	280 kg	4,06 €
Reproduction	en vif	par tête
Broutard femelle	300 kg	1 400 €



Naisseurs-Engraisseurs (NE)		Poids moyen	Prix moyen
Boucherie		en carcasse	par kg carcasse
Génisse		300 kg	5,58 €
Jeune Bovin		400 kg	5,59 €
Réforme		300 kg	4,37 €
Reproduction		en vif	par tête
Broutard femelle		300 kg	1 400 €

ENGrasseurs mâles (ENGm)		Poids moyen	Prix moyen
Boucherie		en carcasse	par kg carcasse
Jeune Bovin		360 kg	5,51 €
Reproduction		en vif	par tête
Broutard femelle		300 kg	1 400 €

AIDES POSEÏ 2016

(Source DAAF Réunion)

Aide au Développement et au Maintien du Cheptel Allaitant (ADMCA)	
Seuils et plafonds	Montants
Pour les 80 premières vaches allaitantes	250 € / vache
Au-delà de 80 vaches allaitantes	200 € / vache
Compléments pour les veaux	200 € / veau

Prime à l'abattage	
Catégorie	Montant
Veaux de 1 mois à 8 mois d'âge	60 €
Gros bovins à partir de 8 mois d'âge	130 €

Complément Réunion pour les gros bovins	
Catégorie	Montant
Tranche A : 220 – 270 kg carcasses	80 €
Tranche B : 271 – 320 kg carcasses	130 €
Tranche C : plus de 320 kg carcasses	170 €

Mesures Agro – Environnementales 2016	
Catégorie	Montant
Mesures Herbagères Agro-environnementales (MHAE)	220 €/ha

Les MHAE ne sont plus plafonnées sur les zones pâturées, mais les zones de fauche sont exclues. Pour être éligible, la limitation de l'apport en azote est de 180 unités de N/ha/an et le chargement compris entre 0,3 et 2 UGB/ha.



Montants de l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN)		
Zones	25 premiers ha	25 ha suivants
Zone irriguée toutes surfaces	112,98 €/ha	75,32 €/ha
Zone de piémont toutes surfaces	252 €/ha	168,47 €/ha
Zone de montagne (surfaces cultivées)	340 €/ha	226 €/ha
Zone de montagne (surfaces fourragères)	340 €/ha	226 €/ha

Les nouvelles conditions d'attribution d'ICHN en 2016 (les autres conditions restent inchangées) :

- Plus de critère d'âge,
- Toutes les surfaces cultivées sont éligibles dans toutes les zones, l'obligation d'exploiter au minimum 2ha de SAU et 0,5ha dans une culture éligible est maintenue.

Montant payé en fonction de la zone et du chargement		
Zone	Chargement (UGB/ha)	Prime payée
Montagne + Piémont	0,01 à 0,29	Non éligible
Montagne + Piémont	0,30 à 2,5	100 %
Montagne + Piémont	2,51 à 3,50	90 %
Montagne + Piémont	3,51 à 4,00	70 %
Montagne	Au-delà de 4,01	30 €/ha
Piémont	Au-delà de 4,01	Non éligible

AIDES INTERPROFESSIONNELLES ARIBEV 2016

(Source Sicarevia)

Modulation (compensation de la hausse des prix des concentrés)	
Bovins maigres	
Broutard (femelle et mâle) ¹	0,38 € / Kg Vif
Broutard femelle Repro	107 € / tête
Broutard male Repro	115 € / tête
Génisse Repro	165 € / tête
Génisse pleine	262 € / tête
Génisse prête à saillir	215 € / tête
Taureau Repro	252 € / tête
Bovins gras - Engaisseur	
Jeune bovin & Génisse ²	0,60 € / kg carcasse
Bovins gras – Naisseur Engaisseur	
Jeune bovin & Génisse	0,98 € / kg carcasse
Reforme	0,21 € / kg carcasse

¹- poids broutard plafonné à 320kg

²- carcasse plafonné à 360kg

FODEBO (FOND de DÉveloppement BOvin)			
Catégorie	Broutard femelle	Réforme VA	Génisse
Montant / kg carcasse	0,60 €	0,75 €	0,30 €



Soutien Qualité animaux de boucherie (par kg de carcasse)		
Poids carcasse	Jeune bovin	Génisses
≤ 200 kg	1,28 €	1,68 €
201 - 220 kg	1,32 €	1,72 €
221 – 240 kg	1,37 €	1,77 €
241 – 260 kg	1,40 €	1,80 €
261 – 280 kg	1,43 €	1,83 €
281 – 300 kg	1,46 €	1,86 €
301 – 320 kg	1,48 €	
321 – 340 kg	1,50 €	
341 – 360 kg	1,51 €	

Cotisations interprofessionnelles

La cotisation de -0,11 € / kg carcasse est déduite du prix pour toutes les ventes de boucherie.

Le fonds de développement naisseur est une autre cotisation interprofessionnelle concernant seulement les élevages naisseurs (qu'ils soient naisseur ou naisseur/engraisseur). Elle s'élève à -12 € / tête pour les ventes reproducteurs et -7 € / tête pour les broutards d'engraissement et les ventes de boucherie. Les naisseurs-engraisseurs payent la cotisation interprofessionnelle et le fonds développement naisseur pour leurs ventes d'animaux de boucherie (génisses et jeunes bovins).

VALEURS D'INVENTAIRE DE CHEPTEL 2016

Boucherie	Poids	Valeur		
Broutard femelle	---	3,60 € / kg		
Broutard mâle	---	4,71 € / kg		
Génisse	250 kg	3,45 € / kg		
	> 300 kg	2,80 € / kg		
Jeune bovin	250 kg	4,67 € / kg		
	> 300 kg	3,36 € / kg	Valeur	
Reproducteur	Race	Poids moyen	Standard	Supérieure
Vache allaitante	Rustique	650 à 680 kg	1 500 €	1 600 €
	Limousine	650 à 680 kg	1 600 €	1 800 €
	Tout venant	580 kg	1 400 €	---
Reproducteur	Age	Poids moyen	Standard	Supérieure
Génisse pleine	> 30 mois	600 kg	2 116 €	2 300 €
Génisse à saillir	22 à 26 mois	470 kg	1 840 €	2 000 €
Génisse velle	10 à 14 mois	300 kg	1 564 €	1 700 €
Génisse de l'année	1 à 4 mois	150 kg	690 €	750 €
Taureau	10 mois	350 kg	2 200 €	---
	> 15 mois	500 à 650 kg	3 200 €	---
Veau allaitant	1 mois	70 kg	260 €	---

**CHARGES OPERATIONNELLES 2016**

Prix moyen des concentrés pour bovins				
Naisseur Strict et avec Diversification Végétale (NS et NDV)			361 € / T	
Naisseur Engraisseur et ENGraisseur mâles (NE et ENGm)			370 € / T	
Frais d'élevage et frais vétérinaires moyens 2015				
Frais par UGB	NS	NDV	NE	ENGm
Frais d'élevage	40 €	10 €	20 €	40 €
Frais vétérinaires	50 €	60 €	55 €	50 €
Autres charges opérationnelles				
Foin	320 € / T			
Paille	120 € / T			
Engrais prairie (33.11.06)	700 € / T			
Mélasse	121,50 € / T			
Balle ronde d'enrubannage	50 - 70 € / unité			

Frais d'élevage = contrôle de performance + frais de reproduction + frais divers d'élevage (identification, GDS, cotisations syndicat de race, petites fournitures d'élevage, parages).

Frais vétérinaires = honoraires + produits véto + prophylaxie + analyses.

Services du Département Production de la Chambre d'agriculture	
Suivi reproduction	
Forfait annuel par exploitation	51,91 € + (7,84 € x nombre moyen de vaches)
Prix non adhérent	19,59 € / vache
Contrôle de Performance (CP)	
Bovin viande naisseurs – Formule VA0	51,91 € / an (pas de pesée)
Bovin viande naisseurs – Formule VA4	4,02 € x nombre moyen de vaches
Bovin viande engraisseurs	51,91 € + (0,98 € x nombre de pesées)
Bovin viande génisses	51,91 € + (0,98 € x nombre de pesées)
Prestations IPG bovins	
Forfait élevage bovins	20 € / n° d'exploitation
Boucle bovine R2	4,61 € / paire de boucle
Forfait Etat Civil Bovin (ECB)	55 € / n° d'exploitation
Accès portail internet	7 € / mois d'abonnement



Attention, les postes de charges ci-dessus ne représentent qu'une partie des charges opérationnelles.



CHARGES DE STRUCTURE 2015

Principaux postes de charges de structure				
	NS	NDV	NE	ENGm
Carburant – lubrifiant / ha SAU	100 €	250 €	140 €	500 €
Entretien matériel / ha SAU	120 €	160 €	100 €	500 €
Assurance / ha SAU	100 €	80 €	100 €	200 €
Eau + électricité / UGB	45 €	20 €	30 €	60 €
Frais de gestion	2 000 €	500 €	3 000 €	1 500 €
Cotisations sociales	1 000 €	1000 €	1 500 €	1 500 €
Autres divers	4 000 €	700 €	4 000 €	2 500 €



Attention les charges structurelles présentées correspondent à celles de l'exploitation dans son ensemble et non au seul atelier bovins viande, si d'autres productions existent sur celles-ci. Certains systèmes sont diversifiés en production végétale (canne à sucre ou pomme de terre). D'autre part, dans toute étude, les travaux réalisés par des tiers, les charges salariales, le fermage... sont à ajouter

COEFFICIENTS UGB

L'Unité de Gros Bétail (UGB) est une unité employée pour pouvoir comparer ou regrouper des effectifs d'animaux d'espèces ou de catégories différentes. Par définition, 1 vache laitière = 1 UGB.

Des équivalences sont définies sur la base des besoins alimentaires des animaux. Le calcul des UGB pour chaque catégorie de cheptel se fait en multipliant les effectifs de la catégorie par le coefficient indiqué au prorata du temps de présence sur une année.

Table de conversion UGB - Bovins race à viande			
Catégorie	Coefficient UGB	Catégorie	Coefficient UGB
Vaches allaitantes	0,85	Mâles - 1 an	0,45
Vaches finition	1,10	Mâles 1-2 ans	0,6
Veaux femelles avant sevrage	0,2	Mâles 2-3 ans	0,8
Veaux mâles avant sevrage	0,2	Mâles + 3 ans	1
Génisses - 1 an	0,4	Taureaux reproducteurs	1
Génisses 1-2 ans	0,6	Bœufs -1 an	0,45
Génisses + 2 ans	0,8	Bœufs 1-2 ans	0,6
Génisses 24-28 mois finition	0,90	Bœufs 2-3 ans	0,8
Génisses 30-36 mois finition	0,95	Bœufs 24-36 mois en finition	1

**INDICATEURS TECHNICO-ECONOMIQUES**

Conjoncture 2016

	Naisseur Spécialisé (NS)		Naisseur avec Diversification Végétale (NDV)		Naisseur Engaisseur (NE)		ENGgraisseur de mâles (ENGm)	
--	--------------------------	--	--	--	--------------------------	--	------------------------------	--

Indicateurs techniques	Cas-Type	Exploit.	Cas-Type	Exploit.	Cas-Type	Exploit.	Cas-Type	Exploit.
	Objectif	Standard	Objectif	Standard	Objectif	Standard	Objectif	Standard
UGB	59,25	58,05	28,1	27,3	104	102	-	13
Chargement (UGB/ha SFP)	1,48	1,45	1,76	1,71	1,73	1,69	-	7
Productivité Numérique ¹	0,90	0,8	0,75	0,67	0,86	0,80	-	-
Nombre de vêlages	47	42	19	17	64	60	-	-
Nombre de veaux sevrés	43	38	17	14	58	54	-	-
Production Brute de Viande Vive PBVV ²	13 167	10 192	5 367	4 018	34 090	29 107	-	8 375
Concentrés consommés (T/UGB)	0,5	0,5	0,45	0,45	1,1	1,1	-	3,5
Production autonome (kgv)	9 647	6 586	3 721	2 504	19 266	14 264	-	3 132
Production autonome (% PBVV)	73	65	69	62	57	49	-	37,00

Indicateurs économiques	Cas-Type	Exploit.	Cas-Type	Exploit.	Cas-Type	Exploit.	Cas-Type	Exploit.
	Objectif	Standard	Objectif	Standard	Objectif	Standard	Objectif	Standard
Produit Brut	102 806 €	87 828 €	39 395 €	32 806 €	215 166 €	189 522	-	44 455 €
dont produit viande	50 019 €	37 704 €	19 109 €	13 997 €	107 138 €	87 864 €	-	17 965 €
dont aides atelier BV	32 977 €	30 314 €	14 846 €	13 369 €	82 878 €	76 508 €	-	26 490 €
dont autres aides (ICHN, MHAÉ)	19 810 €	19 810 €	5 440 €	5 440 €	25 150 €	25 150 €	-	-
Charges opérationnelles totales	26 573 €	24 655 €	9 180 €	8 499 €	70 855 €	64 404 €	-	19 689 €
dont concentrés	10 695 €	10 478 €	4 565 €	4 565 €	42 348 €	41 372 €	-	17 353 €
dont autres charges opérationnelles	8 458 €	8 437 €	3 460 €	2 909 €	14 506 €	13 233 €	-	2 196 €
dont charge production fourragère	7 420 €	5 740 €	1 155 €	1 155 €	14 000 €	9 800 €	-	140 €
Marge Brute atelier viande	76 234 €	63 172 €	30 215 €	24 307 €	144 311 €	125 118 €	-	24 766 €
Marge Brute par VA	1 694 €	1 404 €	1 373 €	1 105 €	2 220 €	1 925 €	-	-

¹ Productivité Numérique = nombre de veaux sevrés divisé par le nombre moyen de vaches présentes.

² Production Brute de Viande Vive PBVV = quantité de viande vendue + viande autoconsommée – viande achetée +/- variation d'inventaire.

**RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE - RÉUNION**

Pour plus d'informations : Département Diversification Animale – Chambre d'Agriculture de la Réunion

Jery RANDRIANASOLO - Coordonnateur : jery.randrianasolo@reunion.chambagri.fr, Sulliman MOULLAN- Animateur technique : sulliman.moullan@reunion.chambagri.fr,

Charles Emile BIGOT – SICAREVIA: charles-emile.reviva@orange.fr

AOÛT 2017